

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
Full standard:
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2baa7122-0acb-48ff-a6d1-97f5606e495b/iso-7866-2012-prf-amd-1>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2020

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant : www.iso.org/iso/avant-propos.html.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 58, *Bouteilles à gaz*, sous-comité SC 3, *Construction des bouteilles*, en collaboration avec le comité technique CEN/TC 23, *Bouteilles à gaz transportables*, du Comité européen de normalisation (CEN), conformément à l'Accord de coopération technique entre l'ISO et le CEN (Accord de Vienne).

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/members.html.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Full standard:
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2baa7122-0acb-48ff-a6d1-97f5606e495b/iso-7866-2012-prf-amd-1>

Bouteilles à gaz — Bouteilles à gaz sans soudure en alliage d'aluminium destinées à être rechargées — Conception, construction et essais

AMENDEMENT 1

Article 2

Supprimer l'ISO 6508-1 de la liste et la remplacer par la référence suivante :

ISO 6508-1, *Matériaux métalliques — Essai de dureté Rockwell — Partie 1 : Méthode d'essai*

Supprimer l'ISO 7539-6:2011 de la liste et la remplacer par la référence suivante :

ISO 7539-6:2018, *Corrosion des métaux et alliages — Essais de corrosion sous contrainte — Partie 6 : Préparation et utilisation des éprouvettes préfissurées pour essais sous charge constante ou sous déplacement constant*

Supprimer l'ISO 10461 de la liste et la remplacer par la référence suivante :

ISO 18119, *Bouteilles à gaz — Bouteilles et tubes à gaz en acier et en alliages d'aluminium, sans soudure — Contrôles et essais périodiques*

10.4.3.5

Remplacer l'ensemble du contenu de cet alinéa par le suivant :

Une cassure ne doit être considérée comme acceptable que si elle est conforme à l'une des descriptions suivantes :

- a) Pour les bouteilles à gaz d'épaisseur de paroi réelle inférieure ou égale à 13 mm :
 - la majeure partie de la cassure doit être impérativement longitudinale, sauf pour les bouteilles à gaz dont le rapport de la longueur au diamètre extérieur est inférieur à 3:1 ;
 - chaque extrémité de la cassure ne doit pas présenter plus de deux ramifications (voir L' et L" dans la Figure 7), la cassure ne doit pas présenter un développement circonférentiel de plus de 90° de part et d'autre de sa partie principale (voir d' et d" dans la Figure 7) ;
 - la cassure ne doit pas se prolonger dans les parties de la bouteille à gaz dont l'épaisseur dépasse 1,5 fois l'épaisseur maximale mesurée à mi-hauteur de la bouteille à gaz (pour les bouteilles à gaz à fond convexe, la cassure ne doit pas atteindre le centre du fond de ces bouteilles).
- b) Pour les bouteilles à gaz d'épaisseur de paroi réelle supérieure à 13 mm, la majeure partie de la cassure doit être longitudinale.

Article 11 et Annexe F

Remplacer toutes les références à l'ISO 7539-6:2011 par ISO 7539-6:2018.

Annexe B

Remplacer toutes les références à l'ISO 10461 par ISO 18119.